

VINCENT, Josée, *Les tribulations du livre québécois en France (1959-1985)* (Québec, Nuit blanche éditeur, série « Études », 1997), 234 p.

Lucie Robert

Volume 52, Number 1, Summer 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/005584ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/005584ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Robert, L. (1998). Review of [VINCENT, Josée, *Les tribulations du livre québécois en France (1959-1985)* (Québec, Nuit blanche éditeur, série « Études », 1997), 234 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 52(1), 104–106.
<https://doi.org/10.7202/005584ar>

COMPTES RENDUS

VINCENT, Josée, *Les tribulations du livre québécois en France (1959-1985)* (Québec, Nuit blanche éditeur, série «Études», 1997), 234 p.

En 1959, la Société des éditeurs canadiens du livre français signe un accord avec la librairie Hachette pour la diffusion des livres en France. Depuis la fin de la guerre, qui avait vu s'effondrer le marché québécois du livre, il s'agit de la première d'une série de tentatives menées par les éditeurs québécois pour investir les marchés étrangers, en particulier celui de la France. Quatre ans plus tard, en 1963, Hachette ne déclare avoir vendu qu'un peu plus de 500 volumes et retourne à grands frais les caisses d'invendus. Dès lors, les éditeurs québécois se tournent vers les gouvernements pour obtenir les moyens financiers et logistiques nécessaires à leur entrée dans le commerce international. *Les Tribulations du livre québécois en France (1959-1985). Essai sur la diffusion subventionnée* de Josée Vincent étudie les grands projets mis en œuvre par l'État dans ce cadre, depuis les toutes premières subventions accordées à la première délégation québécoise à la Foire du livre de Francfort (1961) jusqu'à la fin de la Librairie du Québec (1985), «dernier projet de diffusion collective» relevant du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce.

L'ouvrage est organisé autour de trois tentatives essentielles: le Centre de diffusion du livre canadien-français (1967-1974), qui dérive de l'entente culturelle franco-québécoise et résulte de la collaboration entre, d'une part, le Conseil supérieur du livre et le ministère des Affaires culturelles du Québec et, d'autre part, la Librairie de l'École à Paris, Livres du Canada/Books from Canada (1973-1976), entreprise gérée par l'Association pour l'exportation du livre canadien et le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, et la Librairie du Québec (1978-1985), créée à l'initiative du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce et dont l'idée découle des principes énoncés dans le Livre vert sur la culture de Jean-Paul L'Allier et repris dans le Livre blanc de Camille Laurin. L'auteure ajoute cependant un épilogue, qui retrace la naissance de la seconde (l'actuelle) Librairie du Québec à Paris, installée rue Gay-Lussac depuis 1995, et dont la fondation a été subventionnée par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. Autour de ces trois grandes entreprises est évoquée toute une série de petits projets tels l'Agence littéraire des éditeurs canadiens-français, la Coopérative canadienne des éditeurs exportateurs, le Centre de diffusion des livres universitaires de langue française, le Centre québécois-français de diffusion du livre.

[1]

Le travail de Josée Vincent porte d'abord sur l'établissement des faits et l'identification des acteurs: les ministères concernés par l'organisation et la subvention de ces entreprises (Affaires culturelles, Industrie et Commerce, secrétariat d'État); les associations qui en assurent la promotion, en particulier le Conseil supérieur du livre, l'Association pour l'exportation du livre canadien, l'Association canadienne de diffusion du livre, puis les animateurs principaux, Pierre Tisseyre et J.-Z.-Léon Patenaude au Québec, Daniel Champy, Jean-Paul Neyhousser, Claude Barbé, Joseph Etchevarria et Thomas Déri en France. Il en résulte un récit bien organisé et convaincant. L'analyse plus approfondie des causes et conséquences de ces échecs et un diagnostic économique plus précis auraient exigé une compétence en cette matière que l'auteure ne prétend pas avoir. Néanmoins, elle ne s'interdit pas d'identifier les facteurs d'échecs les plus évidents: mauvaise planification, méconnaissance du marché, idéalisme, conflits de juridiction, etc.

À l'origine, l'ouvrage est un mémoire de maîtrise préparé dans le cadre des travaux du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec (GRÉLQ) à l'Université de Sherbrooke, plus précisément dans le cadre du projet sur *L'histoire de l'édition littéraire au Québec au XX^e siècle*. Malgré le travail d'éditeur, l'ouvrage conserve le caractère scolaire inhérent aux mémoires et thèses. On relève ainsi beaucoup de précautions dans la définition des termes et objectifs; l'organisation du plan oblige fréquemment à renvoyer à plus loin tel ou tel point; il reste quelques jeux de mots et naïvetés stylistiques dans les titrages et conclusions; enfin, l'étude est si centrée sur son objet qu'elle s'interdit toute référence à des objets connexes et perd parfois de vue l'ensemble de la situation éditoriale. L'éditeur aurait pu élaguer davantage ce type d'effets. En revanche, l'ouvrage montre une qualité et une profondeur de recherche que seuls les mémoires et thèses atteignent généralement.

Le cadre général est ainsi déterminé par l'objet, c'est-à-dire que l'auteure est davantage préoccupée par l'édition *littéraire* que par le commerce du livre en soi. Il en découle deux conséquences importantes. Privilégier le littéraire dans l'ensemble de la production éditoriale a pour effet d'obliger le raffinement de l'analyse qui envisage dès lors non seulement les succès ou les échecs éditoriaux, mais qui doit constamment préciser dans quel genre, dans quelle sorte de livre. Le point de vue littéraire oblige à envisager les particularités d'une production culturelle d'importance nationale et, par conséquent, à envisager l'aspect politique de ce qui ne serait autrement qu'une entreprise commerciale. C'est d'ailleurs cet aspect qui engage les gouvernements à investir dans une vitrine commerciale dont l'intérêt diplomatique est indéniable. Or, il arrive que, si les grands projets étudiés ont échoué dans la diffusion de la littérature, d'autres ont réussi qui concernent, notamment, la diffusion des ouvrages savants, du livre pratique et de la littérature de jeunesse. Il est peu question de ces entreprises qui auraient mieux mis en perspective l'objet précis de l'étude proposée. Néanmoins, l'auteure observe judicieusement que la diffusion de la littérature québécoise en France passe par la coédition et la vente de droits, alors que la diffusion du livre passe

par la création d'un catalogue spécifique, composé d'ouvrages savants et de livres pratiques (y compris la psychologie populaire et l'astrologie).

Dans l'ensemble, il apparaît clairement que, malgré leurs aspirations, les éditeurs québécois, et en particulier les petites maisons d'édition, n'ont jamais eu les reins assez solides pour investir dans le commerce international. Il n'y a là rien de particulier et on n'a qu'à voir les commis voyageurs qui nous servent de premiers ministres et la manière dont ils envisagent le commerce international, de même que la manière dont ils composent leur suite dans le cadre de ces voyages d'affaires pour voir que la situation particulière des petites maisons d'édition n'est pas plus difficile que celle des petites et moyennes entreprises de tout acabit. Dans certains cas, elle est plus proche de celle des artisans qui, de concours en expositions, construisent une clientèle très individualisée. La publication d'une telle étude s'imposait depuis longtemps et le livre de Josée Vincent est à lire et à relire dans la perspective des débats actuels sur le cinéma et en particulier sur le doublage, où les producteurs et les gouvernements reproduisent allègrement les mêmes erreurs. Il y a des instances à qui l'histoire n'apprend rien.

*Département d'études littéraires
Université du Québec à Montréal*

LUCIE ROBERT